Image not found or type unknown

Partage maison en cas de divorce

Par **papa48**, le **05/07/2017** à **18:20**

bonsoir je suis divorce depuis 4 ans actuellement elle habite toujours la maison a mon nom j'ai l'intention de la vendre est ce quel peut avoir une part plus importante de cette maison elle paie le credit et moi taxe fonciere merci de votre reponse

Par **cocotte1003**, le **05/07/2017** à **19:14**

Bonjour, dans le cas ou il n'y a pas d'attribution dans le jugement du divorce, vous auriez du régler chacun votre part du crédit et l'occupant resté seul pouvait se voir demander une indemnité d'occupation. A voir maintenant s'il est avantageux pour vous de demander cette indemnité, cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés